



Objectifs de la formation

Comprendre les principes de l'application des peines et la place de la victime.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Présentation générale des sanctions pénales et de leur mise en œuvre,
- La mise à exécution des peines,
- Les modalités d'individualisation des peines privatives de liberté,
- Les principales peines et mesures,
- La victime et l'application des peines.

15 stagiaires maximum

Durée en heures

1 jour = 7 heures

Lieu

Paris

Formation animée par :

Pascal Faucher, magistrat près la Cour d'appel de Bordeaux.

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 100 €
- Partenaires : 150 €
- Tarif autre public : 250 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes

Remise d'une attestation individuelle de formation.